

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE JOUQUES**

NOMBRE DE MEMBRES :

AFFERENTS AU CONSEIL : 27

EN EXERCICE : 27

AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION : 21

Date de la convocation : 8 décembre 2023

Date de mise en ligne : 21 décembre 2023

**Séance du 14 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de JOUQUES a été assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GARCIN Eric.

**Etaient présents :** M. CHERICI, Mme TORCOL, M. OZIEMBLOWSKI, Mme JOUVIN, M. BERTRAND, Mme DE LAURADOUR, M. RADAKOVITCH, M. NOBLE, Mme ROYO, Mme AUSTRUY, Mme MOUTON-PLOUHINEC, Mme SENANTE, M. CARRERE, Mme MONDEJAR, Mme BADROUILLARD, Mme SANTACROCE, M. BRUNET,

**Bons de pouvoir :** M. RENAULT à M. RADAKOVITCH, M. GORRIS à M. BRUNET, M. LEBRE à Mme TORCOL,

**Absents excusés :** M. GUERN, Mme BONNIEL,

**Absents :** Mme REICHLIN, M. BOIRON, M. BOMO, M. ALLANCHE,

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jacques CHERICI

**N°98 DEL 2023 OBJET : DM n°1 Budget principal**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder aux ajustements budgétaires du Budget principal, comme suit.

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
D-6228-020 : Divers	29 642,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>29 642,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-739115-020 : Prélèvement au titre de l'article 55 de la Loi SRU	0,00 €	4 927,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 927,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-73211-020 : Attribution de compensation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 691,00 €
<b>TOTAL R 73 : Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 691,00 €</b>
R-7817-020 : Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 024,00 €
<b>TOTAL R 78 : Reprises sur</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 024,00 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2023

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-013-211300488-20231214-DH1\_C0MH\_20

<b>amortissements et provisions</b>				
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 642,00 €</b>	<b>4 927,00 €</b>	<b>0,00€</b>	<b>24 715,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>- 24 715,00 €</b>		<b>24 715,00 €</b>

*LE CONSEIL MUNICIPAL, ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,*

**ADOpte** la DM n°1 pour le Budget Principal telle qu'exposée ci- avant,

***DIT** que la présente délibération, certifiée conforme, sera publiée et rendue exécutoire à compter de sa réception en Sous-Prefecture*

**Fait et délibéré en séance les jour, mois an susdits, JOUQUES le 14 décembre 2023**

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera transmis au représentant de l'état
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification

Le Secrétaire de séance  
Jacques CHERICI



Le Maire  
Eric GARCIN


